

Standard : 05.49.68.49.68 Fax : 05.49.68.30.00 www.chnds.fr

- CENTRE HOSPITALIER NORD DEUX-SEVRES -

Charte

d'Identification

du Patient

Version: V1

Références du document

Auteur : Cellule d'Identito-Vigilance = C.I.V. Représentant : Luc Van Gorp – chef de projet

Date: 23/01/2012

Sommaire

1. OBJECTIFS	6
2. TERMINOLOGIE	6
2.1. Domaine d'identification	6
2.2. Identité	8
2.3. Identifiant	9
2.4. Traits 2.4.1. Les traits stricts 2.4.2. Les traits étendus 2.4.3. Les traits complémentaires	9 10 10
2.5. Identification	10
2.6. Noms	11
D'IDENTIFICATION	11
3.1. Entité juridique concernée	11
3.2. Mode de prise en charge	12
3.3. Acteurs concernés 3.3.1. Les professionnels concernés 3.3.2. Les secteurs d'activité concernés 3.3.2.1. A l'intérieur du CHNDS 3.3.2.2. A l'extérieur du CHNDS	12 12 12
3.4. Le système d'information de l'établissement	13
3.5. Identification secondaire	14
4. LES INSTANCES	15
4.1. Instances mises en place	
4.2. Composition 4.2.1. Composition du COVIRISQ 4.2.2. Composition de la CIV 4.2.3. Composition du groupe opérationnel (référents identito-vigilance)	15 15 15 16
4.3. Fréquence de réunion	16
4.4. Missions 4.4.1. Les missions du COVIRISQ 4.4.2. Les missions de la CIV 4.4.3. Les missions du groupe opérationnel	16 16 17
5. L'IDENTITÉ AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT	18
5.1. Identifiant utilisé	18
5.2. Formes canoniques	18
5.3. Traits stricts	19
5.4. Traits étendus	19

5.5. Traits complémentaires	19
5.6. Archivage et stockage	20
6. PROCÉDURES AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT	20
7. FONCTIONNALITÉS D'IDENTIFICATION DISPONIBLES	21
8. ÉTATS, LIEN ET IDENTITÉS PARTICULIÈRES POUR L'IDENTIFICATION	22
9. DISTRIBUTION DES DROITS	22 23
9.1. Les connexions au noyau RÉFÉRENCE sont de deux types	
9.2. Les connexions à DMU sont de deux types	
9.3. Pour un nouvel utilisateur	
	24
11. FORMATION	24
11.1. Un plan de formation à l'échelle de l'établissement doit être	
12. CRITÈRES DE QUALITÉ	24
12.1. Objectifs d'évaluation des critères de qualité	24
12.2. Exemples d'indicateurs de qualité	24
12.3. Analyse des résultats	
12.4. Traçabilité de l'identité	24 24
12.4.2. Traçabilité manuelle, à plusieurs niveaux	
12.4.2.1. Aux points d'accueil	24 24
13. MOYENS TECHNIQUES UTILISÉS	24
13.1. Architecture générale	
13.2. Réseau	
13.3. Serveur	
13.4. Stockage des données	
14. LES DOCUMENTS DE REFERENCE	
14.1. Les documents de référence	
15. RESPECT DES DROITS DU PATIENT ET DE LA	
CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS MÉDICALES	24
Annexe 1	24
Annexe 2	
Annexe 3	
A	2.4

1. OBJECTIFS

- Améliorer et sécuriser la prise en charge du patient : qualité, continuité des soins.
- ➤ Partager / échanger les informations de santé d'un patient, avec en perspective deux points d'attention particuliers :
 - le projet de mise en place du dossier patient informatisé,
 - le développement des réseaux de soins.
- Élaborer la politique d'identification du patient
- Mettre en place un groupe opérationnel d'identito-vigilance.

2. TERMINOLOGIE

2.1. Domaine d'identification

Un domaine d'identification correspond dans la pratique à une base Patient (fichier des patients).

Exemple au CHNDS:

Domaine d'identification	Application
Noyau Référence	GAM
Laboratoires	Hexalis
Hemovigilance	Hemobanque
Imagerie	Xplore
Urgences	DMU
Chimiothérapie	Chimio
Dossier médical	Cristal Net
Actes PMSI	Webcad
	Webpims
Repas des patients	Datameal

Un domaine d'identification est un ensemble d'identifiants opérationnels. L'objectif souhaité dans le domaine d'identification est de n'avoir qu'un identifiant par personne physique.

2.2. Identité

Dans un <u>domaine d'identification</u>, l'identité du patient est un ensemble de données qui constitue la représentation d'une personne physique.

L'identité est composée d'un identifiant et d'un profil de traits.

Exemple au CHNDS : pour un patient = M. Georges DUPONT

Domaine d'identification = D		Identité = ID + {T}	
Identifiant = ID		Traits = {T}	
Noyau Référence	0004781	Nom: Dupont, Prénom: Georges, sexe: M, date de naissance, Nom de naissance:,	

$$\mathbf{D}:\mathbf{ID}+\{\mathbf{T}\}$$

2.3. Identifiant

Il s'agit d'une séquence (suite de caractères numériques) utilisée par un ou plusieurs systèmes pour représenter une personne et lui associer des informations dans le cadre de sa prise en charge.

2.4. Traits

Caractéristiques définies dans un système d'information comme constituant de l'identité d'un patient et censées représenter une personne pour l'identifier de façon unique dans ce système.

On distingue:

2.4.1. Les traits stricts

Les informations minimales pour identifier le patient, permanentes, faciles à obtenir et peu confidentielles.

Exemple : date de naissance

2.4.2. Les traits étendus

Des informations supplémentaires faciles à obtenir, peu confidentielles, mais plus variables.

Exemple: l'adresse.

2.4.3. Les traits complémentaires

Des informations plus confidentielles, d'ordre administratif ou médical.

Exemple : le médecin traitant, la profession.

La recherche d'une identité se fait à partir des traits stricts et peut être affinée avec les traits étendus et complémentaires.

2.5. Identification

Le terme "Identification" est pris dans le sens :

<u>Identification du patient</u>: opération qui consiste à attribuer un nouvel identifiant ou à retrouver un identifiant existant à partir des caractéristiques d'une personne physique.

2.6. Noms

2.6.1. Nom de naissance = Nom patronymique=Nom de jeune fille

- Nom donné à la naissance d'un individu
- ➤ Régi par la loi n° 2002-304 du 4 mars 2002 relative au nom de famille
- Nom de naissance pour les femmes mariées

2.6.2. Nom d'usage (il peut s'agir du nom marital)

- Nom porté par un individu à un moment de sa vie
- Nom porté par la femme mariée si elle le souhaite

3. PÉRIMÈTRE D'APPLICATION DE LA POLITIQUE D'IDENTIFICATION

3.1. Entité juridique concernée

Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres

N°FINESS: 790006654

13 rue de Brossard - B.P. 199 - 79205 PARTHENAY CEDEX

Et les établissements rattachés.

3.2. Mode de prise en charge

Les modes de prise en charge concernés par la politique d'identification de l'établissement sont toutes les prises en charge telles que :

- hospitalisations complètes ou incomplètes ambulatoire de jour,
- > consultations externes (publiques ou libérales),
- > urgences,
- séances.

3.3. Acteurs concernés

3.3.1. Les professionnels concernés

Les professionnels du CHNDS sont tous concernés par le domaine.

3.3.2. Les secteurs d'activité concernés

Les secteurs d'activité sont tous concernés.

3.3.2.1. A l'intérieur du CHNDS

- Service d'Urgences
- Service des admissions
- Point d'accueil de consultation
- Service de Gynécologie obstétrique (sage-femme)
- Services médico-techniques: laboratoire, pharmacie, imagerie médicale, blocs opératoires
- Unités de soins

3.3.2.2. A l'extérieur du CHNDS

- GIE IRM
- EFS
- Prestataires : laboratoire d'analyses médicales,

3.4. Le système d'information de l'établissement

Il existe plusieurs domaines d'identification au sein de l'établissement. La présente charte concerne la base Patient (Domaine d'Identification) du Noyau Référence.

Les applications participant à l'identification du patient sont :

Evoluance:

- o GIP : Gestion de l'identité du patient
- o GML : Gestion des mouvements et des lits, des nouveau-nés
- o GAM: Gestion administrative des malades

➤ DPI:

o Cristal Net

o DMU : AMU (module urgences) en procédure dégradée

Cf. Annexe 1

3.5. Identification secondaire

L'identification secondaire consiste à vérifier la bonne identité du patient avant tout acte auprès de celui-ci :

- > Demander l'identité du patient
- > Utiliser un bracelet d'identification

La vérification est formalisée dans une procédure « bonnes pratiques de vérification de l'identité ».

4. LES INSTANCES

4.1. Instances mises en place

Les instances en charge de l'identification au sein de l'établissement :

- ➤ COVIRISQ
- ➤ la Cellule d'Identito-Vigilance (CIV)
- ➢ le Groupe opérationnel avec référents identito-vigilance dans les secteurs de soins (urgences, maternité), médico-techniques (labo, radio), administratifs (bureau des entrées) et référents de gestion des identités (DIM, ...)

4.2. Composition

4.2.1. Composition du COVIRISQ

Cf. annexe n°2

4.2.2. Composition de la CIV

Cf. annexe n°3

4.2.3. Composition du groupe opérationnel (référents identitovigilance)

Le groupe est rattaché à la DAFSI. Un correspondant d'identito-vigilance est affecté à ce service et fait le lien avec les référents identifiés dans les différents services.

4.3. Fréquence de réunion

COVIRISQ	au moins une fois par an
CIV	3 fois par an

4.4. Missions

4.4.1. Les missions du COVIRISQ

> valider les propositions de la cellule d'identito-vigilance.

4.4.2. Les missions de la CIV

- ➤ définir et mettre en œuvre la politique d'identification,
- définir, concevoir et suivre les indicateurs qualité,
- définir et valider le manuel de procédures concernant les services d'identification
- centraliser et gérer les problèmes d'identification rencontrés par les acteurs ; la CIV devenant l'interlocuteur et le relais des correspondants pour les applications ayant leur propre base patient,
- > alerter le COVIRISQ sur les éventuels dysfonctionnements dans la mise en œuvre de la politique d'identification,
- > mettre en place le contrôle continu des identités nouvellement créées,
- > informer le groupe opérationnel,
- > élaborer un rapport annuel d'activité.

4.4.3. Les missions du groupe opérationnel

- assurer la rédaction et maintenir à jour le manuel des procédures ainsi que la diffusion.
- > former les acteurs qui créent des identités, sur la base d'un plan de formation continu validé par la CIV,
- > analyser les états et corriger la base patient,
- > corriger les erreurs signalées selon les procédures,
- > détecter les doublons et les erreurs et déclencher les corrections.

Cf. annexe 1: annexe 1 - Guide CNBH

5. L'IDENTITÉ AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

5.1. Identifiant utilisé

L'identifiant utilisé est l'IPP (Identifiant Permanent du Patient).

- ➤ Règle de composition : incrémenté de 1 en 1
- Nombre de caractères : 7 maximum dans GAM (aujourd'hui)
- Nature des caractères utilisés : numérique

- > Plage de valeurs : aucune
- Format des identifiants : DGIP = Domaine d'identification dans GAM

DGIP : IPP – {nom de naissance – nom d'usage – prénom – date de naissance – sexe}

5.2. Formes canoniques

Elles définissent les règles de saisie à appliquer pour les noms, prénoms, adresse, ... Pour des raisons de cohérence, on se rapprochera des règles définies par le DMP.

5.3. Traits stricts

Les traits stricts sont :

- Nom de naissance,
- Nom d'usage,
- ➤ 1^{er} prénom de l'état civil,
- > Date de naissance,
- > Sexe,
- Lieu de naissance : code postal localité code pays

5.4. Traits étendus

Les traits étendus sont :

- > Alias,
- Adresse du domicile,
- Numéro de téléphone.

5.5. Traits complémentaires

Les traits complémentaires sont :

- Catégorie Socio-Professionnelle,
- > Employeur,
- Régime de couverture maladie ou accident,
- Numéro d'assurance maladie,
- Numéro d'assurance complémentaire,
- Médecins traitants : intervenant concerné (médecin de famille),
- Personnes concernées (père, mère, conjoint, enfant).

5.6. Archivage et stockage

Dans la configuration actuelle du noyau RÉFÉRENCE, toutes les identités sont conservées en ligne.

6. PROCÉDURES AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

Le manuel des procédures :

- détaille, pour chaque fonctionnalité liée à l'identification, les règles de gestion et les modes opératoires en utilisation de routine et en mode dégradé,
- précise les traits obligatoirement saisis et ceux complémentaires qui sont facultatifs,
- détaille les procédures d'identification particulières telles que :
 - inconscient accueilli en urgence,
 - identité sous X,
 - personnalités (VIP)...

Pour chacune des fonctionnalités, les procédures devront décrire :

- les informations nécessaires (sources et critères),
- > la gestion des situations atypiques.

Cf. annexe 4

7. FONCTIONNALITÉS D'IDENTIFICATION DISPONIBLES

Au sein du domaine d'identification du noyau RÉFÉRENCE, les fonctionnalités d'identification disponibles sont :

- > Recherche et consultation d'identité = GAM :
 - recherche d'identité multicritères.
 - consultation d'une identité.
- ➤ Gestion d'identité :
 - création d'une identité = GAM,
 - modification d'une identité = GAM,
 - création d'un lien entre identités (nouveau-né avec IEP de sa mère) = GAM.
- Administration d'identité:
 - fusion d'identités = GAM et WEB100T,
 - « défusion » (éclatement) d'identité = GAM et WEB100T.

Pour chacune de ces fonctionnalités, se référer au manuel des procédures. Des créations d'identité sont possibles à partir des applications telles que AMU, HEXALIS et XPLORE. Elles sont provisoires jusqu'à la fusion d'identités avec

GAM. Elles constituent un mode dégradé lors de l'absence d'accès à GAM.

8. ÉTATS, LIEN ET IDENTITÉS PARTICULIÈRES POUR L'IDENTIFICATION

Au sein du domaine d'identification du noyau RÉFÉRENCE, les différents états sont :

> Provisoire : par défaut

Validé : action

> Douteux : indicateur

Usurpation

9. DISTRIBUTION DES DROITS

Les profils sont déterminés dans le cadre de la politique d'identification de l'établissement sur propositions de la Cellule d'Identito-vigilance de l'établissement.

La CIV a également pour mission la gestion évolutive des différents profils correspondants à l'accès des données d'identité.

9.1. Les connexions au noyau RÉFÉRENCE sont de deux types

Nom générique : Urgences

> Identifiant.

Les attributions de droits et le suivi du fichier seront réalisés par la CIV en lien avec le gestionnaire des droits d'accès du noyau.

9.2. Les connexions à DMU sont de deux types

- ➤ Nom générique pour tout le service avec des profils différents selon les fonctions.
- Mot de passe personnalisé pour des personnes référentes, administrateurs du système

9.3. Pour un nouvel utilisateur

- > Détermination d'un profil,
- Formation obligatoire en lien avec le profil attribué,
- Attribution de droit d'accès (nom utilisateur, mot de passe).

Utilisateur	Recherche	Création - Validation	Modification	Fusion - Défusion
Agent accueil dans les services	Х			
Agent accueil Admissions	Х	Х	Χ	
Secrétaire Médicale	Х			
Urgences	Х	Х	X	
Infirmier	Х			
Sage-femme	Х	Х		
Cadre de Santé	Х			
Médico-Technique	Х			
Archives médicales	Х			
GOIV	Х	Χ	X	Х
Technicien informatique	Х			Х
Mauléon Gynéco	Х	Х	Χ	
Médecins	Х			

10. SÉCURITÉ

L'accès au domaine d'identification nécessite une authentification de la part de l'utilisateur pour chaque logiciel.

Le respect des règles de confidentialité s'impose à toute personne qui se connecte au SIH conformément à la charte de sécurité informatique.

11. FORMATION

11.1. Un plan de formation à l'échelle de l'établissement doit être

- élaboré par le groupe opérationnel,
- > soumis à la CIV pour validation,
- > et mis en œuvre de façon coordonnée par le COVIRISQ et la CIV.

La formation peut être dispensée par le groupe opérationnel d'identitovigilance.

Il comprendra:

- une formation de base obligatoire pour tout agent arrivant sur un poste d'accueil,
- > une information relative à l'identification du patient pour tous les personnels concernés par le suivi du patient,

- > une formation continue dans le cadre :
 - des évolutions des logiciels,
 - de l'analyse des indicateurs de suivi de la qualité.

12. CRITÈRES DE QUALITÉ

12.1. Objectifs d'évaluation des critères de qualité

Les indicateurs qualité ont pour but d'évaluer la performance du système par rapport à deux axes :

- les indicateurs portant sur la qualité des données,
- les indicateurs portant sur l'utilisation des services.

12.2. Exemples d'indicateurs de qualité

- Nombre de demandes potentielles émanant des agents,
- Nombre de modifications sur des identités validées.
- Nombre de doublons sur des identités activées,
- Nombre de collisions (éclatement),
- Nombre et taux de modifications d'identités sur le nombre de créations d'identités,
- Nombre de personnes formées pendant un temps "t",
- Nombre d'interventions de la CIV (lieu, personne concernée).

12.3. Analyse des résultats

Les indicateurs qualité :

- > sont produits par le groupe opérationnel 3 fois par an,
- > sont analysés par la CIV et intègrés une fois par an dans le rapport annuel du COVIRISQ,
- > servent à entreprendre des actions correctives au niveau :
 - du plan de formation,
 - des procédures,
 - des droits d'accès...

12.4. Traçabilité de l'identité

La traçabilité des actions réalisées sur l'identité s'exerce à différents niveaux et implique différents secteurs :

12.4.1. Traçabilité informatique

- > Date et auteur de création,
- > Date et auteur de modification.

12.4.2. Traçabilité manuelle, à plusieurs niveaux

12.4.2.1. Aux points d'accueil

Journal d'événement permettant, en particulier dans les situations d'urgence, de garder une trace de toutes les anomalies, dysfonctionnements ou incertitudes relatifs à la prise d'identité, dans l'attente de vérification, d'obtention des pièces justificatives,... ou d'intervention des « experts » de la CIV.

Exemple: transmission d'une fiche d'évènement

12.4.2.2. A la CIV

Adaptation de la fiche et traçabilité des demandes et des actions correctives.

13. MOYENS TECHNIQUES UTILISÉS

13.1. Architecture générale

Les éléments techniques sont :

- La cartographie des applications, ci-dessous,
- Les règles de maintenance : en fonction de l'évolution du logiciel,
- Les règles de sauvegarde : le système fonctionne 24h/24 à l'exception de la sauvegarde qui est programmée chaque jour à 2 heures du matin sur base arrêtée.
- Le type d'architecture : client/serveur
- ➤ Le langage de requête : SQL
- ➤ Le poste de travail : PC

13.2. Réseau

Le réseau utilisé est le réseau ETHERNET sous TCP/IP.

13.3. Serveur

Le serveur est de type BULL EPC 610 fonctionnant sous AIX 4.3.3.0.

Le noyau fonctionne sous une base de données ORACLE.

13.4. Stockage des données

Le stockage est effectué sur disques sécurisés RAID5. Le système dispose d'une journalisation des transactions.

14. LES DOCUMENTS DE REFERENCE

14.1. Les documents de référence

- > Projet d'établissement,
- Procédures. (cf annexe 4)

15. RESPECT DES DROITS DU PATIENT ET DE LA CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS MÉDICALES

Une charte des droits du patient existe dans l'établissement. Elle est affichée dans l'ensemble des services, consultable sur intranet et figure dans le livret d'accueil.

Par rapport au recueil d'identité, elle rappelle les droits du patient :

- d'être informé en cas de traitement automatisé des informations le concernant,
- d'avoir accès aux informations administratives et médicales le concernant,
- ➤ de demander la rectification des données erronées ou périmées,
- d'avoir la garantie de la confidentialité et de l'intégrité des informations le concernant.

Annexe 1:

- Annexe 1 du CNBH : fiche de fonction du référent identitovigilance ou gestionnaire d'identités
- Annexe 2a du CNBH : exemple d'état des lieux des applications informatiques d'un centre hospitalier
- Annexe 2b du CNBH: modèle d'état des lieux des applications reliées au SIH concernant la gestion des identités patients et leurs fonctionnalités

Annexe 2 : Composition du COVIRISQ

Annexe 3 : Composition de la CIV

Annexe 4 : Répertoire des procédures d'identification du patient (liste des documents)

- Annexe 1 du CNBH : fiche de fonction du référent identito-vigilance ou gestionnaire d'identités
- Annexe 2a du CNBH : exemple d'état des lieux des applications informatiques d'un centre hospitalier
- Annexe 2b du CNBH : modèle d'état des lieux des applications reliées au SIH concernant la gestion des identités patients et leurs fonctionnalités

Composition du COVIRISQ

Fonction	Titulaires	Suppléants
Directeur	André	••
(Parthenay)	RAZAFINDRANALY	
Président de la CME	Georges EL KHOURGE	
(Chirurgie, Thouars)		
Pharmacien, biovigilant	Patrice BASCHARD	Christelle DEBORDE
(Pharmacie, Bressuire)		(Bloc opératoire, Bressuire)
Pharmacien, matériovigilant	Agnès BABINET	Patrice BASCHARD
(Pharmacie, Bressuire)		(Pharmacie, Bressuire)
Pharmacien, pharmacovigilant,	Bertrand LASSERE	Marc ARDUIN
président du COMEDIMS		(Pharmacie, Parthenay)
(Pharmacie, Thouars)		
Praticien hygiéniste,	Patrice PINEAU	Bénédicte KARABETSOS
infectiovigilant		(Médecine, Bressuire)
(Santé publique, Thouars)		
Cosmétovigilant, Attaché	Gilbert CHAIGNEAU	Catherine PERICHAUD
d'Administration Hospitalière		(DSEL, Parthenay)
(DSEL, Parthenay)		
Pharmacien biologiste,	Vincent LARROQUE	Frédéric PAIN
hémovigilant		(Hémovigilance, Thouars)
(Hémovigilance, Thouars)		
Chef de service du laboratoire,	Cyril HOCHE	Jean-Louis
réactovigilant		BOGDANOVSCKY
(Laboratoire, Thouars)		(Laboratoire, Thouars)
Cadre supérieur de santé pôle	Bruno BONNAIN	Claude DRAPEAU
interventionnel		(Bloc opératoire, Bressuire)
(DSSI, Bressuire)		
Responsable sécurité des biens	Francis RENAULT	Karine CHATRI
et des personnes		(Services techniques,
(Services techniques, Thouars)	EI : DYDEDY 111	Thouars)
Directrice adjointe des	Florie BIDEPLAN	
ressources humaines,		
représentante du CHSCT (Parthenay)		
Directrice des soins	Magali FISCHER	Magali FISCHER
coordonatrice, présidente de la	Wagaii FISCHEK	Magail FISCHER
CSIRMT		
(Bressuire)		
Directrice adjointe secteur	Olivier-Max BARIOT	
personnes âgées, qualité,	Onvici-wax DARIO1	
risques et relations avec les		
usagers		
(Parthenay)		
Technicien supérieur de la	Bertrand GATE-	
qualité	BERTHELOT	
(Parthenay)		
Secrétaire du service qualité,	Isabelle GUERIN	
risques et relations avec les		
usagers		
(Parthenay)		
Technicienne supérieure de la	Laëtitia LEBLAY	
qualité		
(Parthenay)		
···· ···· · · · · · · · /	I.	1

Gestionnaire des risques	Jean-François SAUNIER	
(Parthenay)	•	
Ingénieur qualité	Jacky VO	
(Parthenay)		
Diététicienne, responsable	Peggy NOURISSON	Jacqueline ROUSSEAU
qualité UCPA		(UCPA, Parthenay)
(UCPA, Parthenay)		
Référent d'imagerie médicale,	Guy LAVERGNE	Pascale EMERIT
personne compétente en		(Imagerie médicale,
radioprotection		Parthenay)
(Imagerie médicale, Bressuire)		
Médecin tabacologue,	Véronique	Jamal ZINOUNE
médiateur médical de la CRUQ	VILLEMONTEIX	(Urgences, Thouars)
(Tabacologie, Bressuire)		
Praticien Hospitalier, président	Alexandre KARABETSOS	
du CLAN		
(Médecine, Bressuire)		
Cadre de santé hygiéniste,	Fabricia TALBOT-	
représentante de la CSIRMT	VIGNERON	
(EOH, Parthenay)		
Praticien Hospitalier,	Aline ROY-MOREAU	
présidente du CLUD		
(Unité douleur, Bressuire)		
Praticien Hospitalier, président	Eric VUILLEMIN	
du CLIN		
(Hépato-Gastro, Thouars)		

Composition de la CIV

Secteurs	Titulaires	Suppléants
Direction	- M. VAN GORP	I as mâmas narsannas
	- MME FISCHER	- Les mêmes personnes
Admissions	- Mme GRALL	Mara ECALILT
Informatique	- Mme MARTINEAU	- Mme ECAULT
DIM	- Mme LENNON	- Mme CHOQUET
Médecin	- Dr ABDOOLAMID (1)	⁻ 1 médecin à désigner ⁽¹⁾
Laboratoire	M DAHLADGEALL	- Mme MILET
Laboratone	- Mme BAILLARGEAU	- Mme TEXIER
Urgences	- Mme PAYNEAU	- 1 cadre de santé à désigner
Maternité	- Mme LAVAUD	- 1 sage femme à désigner
Coordinatrice secrétariats médicaux	- Melle BIDEPLAN	- 1 personne à désigner

Répertoire des procédures d'identification du patient (liste des documents)

Nom de la procédure	N° validation	Date de publication	Date de dernière révision

Glossaire

AGI	Autorité de Gestion de l'Identification (Instance au CHNDS)
AMU	Accueil Médical Urgences
CIV	Cellule d'Identito-Vigilance (Instance au CHNDS)
CNBH	Collège National de Biochimie des Hôpitaux
COVIRISQ	Comité des vigilances, des risques et de la qualité
DMU	Dossier Médical Urgences
DMP	Dossier Médical du Patient
DPI	Dossier Patient Informatisé
EFS	Etablissement Français du Sang
GAM	Gestion Administrative des Malades (Logiciel)
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GIP	Gestion d'Identité du Patient (Logiciel)
GOIV	Groupe opérationnel d'Identito-Vigilance (Instance au CHNDS)
GMSIH	Groupement pour la modernisation du Système d'Information Hospitalier (Instance nationale)
IEP	Identifiant Externe du Patient (numéro attribué pour chaque venue, utilisé par le système informatique)
IPP	Identifiant Permanent du Patient (numéro attribué pour chaque patient, utilisé par le système informatique)
IRM	Imagerie par Reconnaissance Magnétique
Médecin DIM	Médecin au Département des Informations Médicales
NMU	Nomenclature Médical Urgences